Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 037-213700115-20261008-20261008_40-DE

Avoine
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie d'Avoine
34, rue Marcel Vignaud
Indre-et-Loire - 37420

**DECISION n°2026.10.08/40**

*_*_*

**Contrat « RHAPSODY PORTAGE ALTERNATIVE SARL»**

En vertu de la délibération en date du 30 mars 2026, il m'a été conféré délégation « De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget ».

De ce fait, je décide de conclure un contrat de prestation de services avec la société RHAPSODY PORTAGE ALTERNATIVE SARL dont le siège est situé à Tours, 30 Rue André Theuriet et ce, dans le cadre du suivi commercial du Festival Avoine Zone Groove 2027.

Le contrat est conclu à compter du 1er octobre 2026 jusqu'au 31 juillet 2027.
Cette prestation s'élève à la somme de 17.449,92 € TTC arrondi à 1745 €/mois.
Des commissions pourront s'ajouter à ce montant. Elles se déclineront de la façon suivante :

- 15 % pour le renouvellement des partenaires de la saison précédente,
- 30 % pour tout nouveau partenaire (y compris ceux qui ont été partenaires dans les saisons antérieures à 2024/2025).

La dépense sera constatée à l'article 611 du budget.

Fait à AVOINE, le 08 octobre 2026.

Le Maire,
**Laurent LALOUETTE**

MAIRIE D'AVOINE 37420 (Indre-et-Loire)

Tél. 02 47 98 11 11
ville-avoine.fr